



## DP IC 401604

### I.5 Architecte en GI – niveau 3

#### Questions reçues

N° 1- Critère obligatoire O1 du ministère : Le soumissionnaire doit fournir deux références organisationnelles pour des contrats organisationnels distincts octroyés par des ministères, organismes ou sociétés d'État du gouvernement du Canada ou un gouvernement provincial pour les besoins en ressources liés à l'architecte principal en GI.

Les contrats du gouvernement du Canada ne sont pas tous attribués selon les bonnes catégories d'architecte, surtout lorsque certaines catégories des SPICT comportent des tâches semblables et des responsabilités qui se chevauchent. La Couronne accepterait-elle, comme références équivalentes, des projets pour lesquels la catégorie de ressources est architecte d'affaires (niveau 3) puisque, dans la plupart des cas, les architectes d'affaires ont des tâches et des responsabilités qui s'apparentent à celles de la catégorie des SPICT d'un architecte en GI?

La Couronne conservera l'exigence telle quelle. Même s'il y a des chevauchements entre les tâches des catégories, nous sommes à la recherche d'un architecte en GI.

N° 2 – Pour l'exigence O6 (page 41), la Couronne demande que le soumissionnaire démontre une expérience de huit (8) ans à titre d'architecte en GI en conception et recommandation de cadres de gouvernance pour la gestion continue de données ou de renseignements. Chaque projet doit avoir une durée minimale de trois mois, mais dans les Renseignements requis à l'appui, la Couronne demande au moins cinq projets. Pouvez-vous confirmer si les huit (8) années d'expérience doivent provenir d'au moins cinq projets, ou peut-elle provenir d'un nombre moindre de projets?

Le critère est modifié comme suit :

<b>O6</b>	Le soumissionnaire doit démontrer dans sa proposition que la ressource proposée possède huit (8) années d'expérience de travail à titre d'architecte en GI en conception et recommandation de cadres de gouvernance pour la gestion continue de données ou de renseignements.  <b>Remarque :</b> Chaque projet de client cité en référence doit avoir une durée minimale de trois (3) mois.	Fournir des exemples de projets dans le cadre desquels la ressource proposée a acquis une expérience de travail à titre d'architecte en GI en conception et recommandation de cadres de gouvernance pour la gestion continue de données ou de renseignements.  <b>Au moins cinq (5) projets doivent être mentionnés.</b>
-----------	---	--



N° 3 – ISDE accepterait-il une approche par équipe pour réaliser les travaux au lieu d'une seule ressource? Si la réponse est affirmative, les multiples ressources seraient-elles cotées de manière cumulative en tant qu'équipe dans le cadre des exigences obligatoires et techniques?

ISDE n'acceptera pas une approche par équipe. Les exigences demeurent telles quelles.

N° 4- Pour M1, veuillez confirmer qu'un organisme provincial de la Couronne est une référence d'entreprise acceptable.

Oui, dans la mesure où elle respecte les paramètres du contrat cité dans M1.

N° 5- Pour M1, veuillez confirmer qu'une référence d'entreprise à partir d'un client du gouvernement municipal est acceptable.

Oui, dans la mesure où elle respecte les paramètres du contrat cité dans M1.

N° 6- Étant donné le volume élevé de demandes de propositions qui ont été émises par la Couronne que nous répondons à, la Couronne Veuillez fournir une prolongation de 2 semaines de la date limite pour nous donner suffisamment de temps pour préparer une réponse.

En raison de l'urgence du projet, la Couronne n'accordera pas une extension de deux semaines.